



# FEUILLE DE ROUTE PANAFRICAINNE SUR LE COTON

Stratégie continentale de renforcement des chaînes de valeurs régionales  
du coton pour réduire la pauvreté et garantir la sécurité alimentaire



# FEUILLE DE ROUTE PANAFRICAINNE SUR LE COTON

Stratégie continentale de renforcement des chaînes  
de valeurs régionales du coton pour réduire  
la pauvreté et garantir la sécurité alimentaire



NATIONS UNIES  
New York et Genève, 2014

Cet ouvrage est disponible en accès libre en suivant les directives de la licence *Creative Commons* créée spécialement pour les organisations intergouvernementales. La licence est disponible en ligne à l'adresse: <http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/igo/deed.fr>. Les éditeurs ne peuvent pas reproduire le logo des Nations Unies dans leurs publications et doivent créer une nouvelle couverture. La mention légale suivante doit figurer dans les traductions: "Cet ouvrage est une traduction non officielle pour laquelle l'éditeur assume l'entière responsabilité". Il est demandé aux éditeurs d'envoyer le fichier de leur publication à [publications@un.org](mailto:publications@un.org) pour information. Ouvrage des Nations Unies publié par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED).

## Remerciements

La Feuille de route panafricaine sur le coton a été préparée par Milasoa Chérel-Robson, économiste à la CNUCED, Bruno Gaudens Dagnon, expert consultant, Dominique Stanculescu, Annick Gouba et Yao Kouman Adingra (consultants), sous la direction générale et supervision de Samuel Gayi, Directeur du Groupe spécial sur les produits de base de la CNUCED. Des commentaires ont été reçus de Terry Townsend, ancien Directeur exécutif du Comité consultatif international du coton (CCIC), Junior Davis et Yan Zhang, économistes (CNUCED) et Martin Bwalya, Directeur du Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA) du NEPAD, Comité technique spécialisé de l'Union africaine. La feuille de route a également bénéficié de nombreuses discussions qui ont eu lieu avec plusieurs institutions: Fonds commun pour les produits de base (CFC), Comité d'orientation et de suivi-coton (COS-coton) du Partenariat UE-Afrique sur le coton, Comité consultatif international du coton (CCIC). De multiples consultations ont été menées avec l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), ainsi que des associations régionales, y compris l'Association cotonnière africaine (ACA), l'Association africaine des producteurs de coton (AProCA) et la Fédération africaine des industries du coton et du textile (ACTIF). La CNUCED a également largement consulté d'autres partenaires multilatéraux de développement impliqués dans le secteur cotonnier en Afrique: d'une part, dans le cadre des stratégies régionales pour le coton appuyées par le programme ACP sur les produits de base agricoles (AAACP) financé par l'UE; et, d'autre part, dans le cadre des consultations menées sur le terrain, notamment le Programme de développement des Nations Unies (PNUD) et le Programme de modernisation du secteur cotonnier de l'Afrique de l'Ouest («West Africa Cotton Improvement Program» ou WACIP) de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID).

## Notes

Les opinions exprimées dans la présente publication sont celles de l'auteur et ne sont en aucun cas l'expression d'une opinion quelconque de la part de la CNUCED ou de ses États membres. Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent, de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières et limites. Le texte de la présente publication peut être cité ou reproduit sans autorisation, sous réserve qu'il en soit dûment fait mention. Un exemplaire de la publication contenant la citation ou la reproduction doit être adressé au Secrétariat de la CNUCED.

Ce rapport et les opinions qu'il contient sont de la seule responsabilité des auteurs. Ils ne prétendent pas refléter les opinions ou les vues du Secrétariat de la CNUCED ou de son Secrétaire général.

Ce document est une traduction non officielle en français de la version originale anglaise. Il a été reproduit sans avoir été formellement édité.

\* La réunion multipartite sur le coton accueillie à Cotonou par le Gouvernement de la République du Bénin, qui fut le point de départ de la formulation de la Feuille de route panafricaine sur le coton, a reçu le soutien financier du Fonds Commun pour les produits de base, de l'Union européenne/ Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et du Centre pour le développement des entreprises.



---

## Table des matières

Introduction.....	1
1. Historique de la Feuille de Route .....	2
1.1 Contexte .....	2
1.1.1 Les résultats de la rencontre de Cotonou .....	3
1.1.2 La rencontre du COMESA sur le suivi de sa stratégie (Nairobi, Kenya, juillet 2011) .....	3
1.2 Construire sur la base des stratégies existantes .....	4
1.3 Un accent sur l'efficacité de l'aide .....	5
1.4 Mécanismes de mise en œuvre .....	6
2. Plan d'action et indicateurs de progrès de la Feuille de Route .....	7
2.1 Vision.....	7
2.2 Principaux messages .....	7
2.3 Objectifs visés et Résultats attendus de la Feuille de Route.....	7
2.3.1 Objectifs visés .....	7
2.3.2 Résultats attendus .....	8
2.4 Approches et mise en œuvre de la Feuille de Route.....	8
2.5 Les ressources financières pour la mise en œuvre de la Feuille de Route .....	8
2.6 Plan d'Action et les Indicateurs de Progrès de la FRPC .....	10
2.6.1 Processus de finalisation et de mise en place de la FRPC.....	10
2.6.2 La Feuille de Route avec proposition des responsables de mise en œuvre .....	12
2.6.3 Proposition d'engagement des acteurs et partenaires du secteur .....	19
2.6.4 Proposition d'indicateurs de progrès de la FRPC .....	20
3. Annexes.....	24

## Sigles et acronymes

AAACP:	All ACP Agricultural Commodities Programme (Programme tous ACP relatif aux produits de base agricoles)
AC:	Afrique centrale
ACA:	Association cotonnière africaine
ACNÉ:	Acteurs cotonniers non étatiques
ACP :	Afrique Caraïbes Pacifique
ACTESA:	Alliance for Commodity Trade in Eastern and Southern Africa
ACTIF:	African Cotton & Textile Industries Federation
AEA:	Afrique de l'Est et australe
AFAAS:	Agricultural Forum for Agricultural Advisory Services (FARA – CTA) / Forum africain pour les services de conseil agricole
AFD:	Agence française de développement
AFFICOT-CI:	Association des faïtières de la filière coton de Côte d'Ivoire
AGOA:	African Growth opportunity act - Partenariat US-Afrique
AIC:	Association interprofessionnelle du coton (Bénin)
AICB:	Association interprofessionnelle du coton au Burkina Faso
AIFO – UEMOA:	Association des industriels de la filière oléagineuse de l'UEMOA

---

AMPRIP:	Agricultural Marketing Promotion and Regional Integration Project
ANÉ:	Acteurs non étatiques (organisations professionnelles généralistes: ROPPA, PROPAC, SACAU, EAFF, PAFO)
AO:	Afrique de l'Ouest
AOC:	Afrique occidentale et centrale
AProCA:	Association des producteurs de coton africains
AT:	Assistance technique
ASARECA:	Association for Strengthening Agricultural Research in Eastern and Central Africa / Association pour le renforcement de la recherche agricole en Afrique orientale et centrale
BAD:	Banque africaine de développement
BCEAO:	Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BDEAC:	Banque de développement des États de l'Afrique centrale
BCEAC:	Banque centrale des États de l'Afrique centrale
BCI:	Better Cotton Initiative
BID:	Banque islamique pour le développement
BIDC:	Banque d'investissement régionale de développement de la CEDEAO
BM:	Banque mondiale
BOAD:	Banque Ouest Africaine de développement
BPA:	Bonnes pratiques agricoles
C4:	Initiative sectorielle en faveur du coton par quatre pays africains: Bénin, Burkina Faso, Mali et Tchad, à l'occasion de la Conférence ministérielle de l'OMC à Cancun.
CCC (3C):	Cellule centre de coordination du COS-coton
CAADP/PDDAA:	Comprehensive Africa Agriculture Development Programme / Programme détaillé de développement de l'agriculture Africaine
CEA:	Communauté économique Africaine
CEEAC:	Communauté économique des États de l'Afrique centrale
CEMAC:	Communauté économique et monétaire des États de l'Afrique centrale
CER:	Communauté économique régionale
CERFITEX:	Centre de recherche et de formation pour l'industrie textile
CCI/ITC:	Centre de commerce international / International Trade centre
CCIC / ICAC:	Comité consultatif international du coton / International Cotton Advisory Committee
CDE:	Centre pour le développement de l'entreprise
CE:	Commission européenne
CEA:	Communauté économique des États africains
CEDEAO:	Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest
CFC:	Fonds commun pour les produits de base
CGM:	Coton génétiquement modifié
CIRAD:	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
CNPC – C:	conseil national des producteurs de coton du Cameroun (ex OPCC – GIE)
CmiA:	Cotton made in Africa
CMA/AOC:	Conférence des ministres de l'agriculture de l'Afrique de l'Ouest et du Centre

---

CMT:	Court et moyen Termes
CNUCED:	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
COMESA:	Common Market for Eastern and Southern Africa
COMPACI:	Competitive Africa Cotton Initiative
CORAF:	Conseil Ouest et Centre africain pour la recherche et le développement agricoles
COS-coton:	Comité d'orientation et de suivi du partenariat UE-Afrique sur le coton
CTA:	Centre technique agricole
CT:	Court terme
CMLT:	Court, moyen et long termes
MLT:	Moyen et long termes
CTR:	Centre technique régional
DRS:	Défense et restauration des sols
EADB:	East African Development Bank
EAC:	East African Community
EAFF:	East African Farmers Federation
ECOWAP:	Politique agricole de l'ECOWAS (CEDEAO)
FAAP:	Framework for African Agricultural Productivity / Cadre pour la productivité agricole en Afrique
FRPC:	Feuille de route panafricaine sur le coton
FED:	Fonds européen de développement
FdL:	Fonds de lissage
FSP:	Fonds de Solidarité Prioritaire
GIPD:	Gestion intégrée de la production et des déprédateurs
GIZ:	Coopération internationale allemande (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit)
ICAC / CCIC:	International Cotton Advisory Committee / Comité consultatif international du coton
IFPRI:	International Food Policy Research Institute
ISC:	Initiative sectorielle en faveur du coton par quatre pays: Bénin, Burkina Faso, Mali et Tchad.
MAEE:	Ministère français des affaires étrangères et européennes
MDTF:	Multi-Donors Trust Fund (Fonds d'affectation spéciale multi donateurs)
MIR et MIR +:	Information sur les intrants
MT:	Moyen terme
NASRO:	North Africa Sub-Regional Organisation
NEPAD:	New Partnership for Africa's Development / Nouveau partenariat pour le développement en Afrique
NSCT:	Nouvelle société cotonnière du Togo
OGM:	Organisme génétiquement modifié
OHADA:	Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique
OI:	Organisation internationale
OIR:	Organisation régionale d'intégration économique
OMC:	Organisation mondiale du commerce
OMD:	Objectifs du Millénaire pour le développement



---

ONUDI:	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
OPC:	Organisation professionnelle cotonnière
OPICT:	Organisation professionnelle des industriels du coton et du Textile.
ORD:	Organes de règlement des différends (au niveau de l'OMC)
PACM:	Pan African Cotton Meeting
PAFICOT:	Projet d'appui à la filière coton et textile
PAFO:	Pan African Farmer Organization
PAU:	Politique agricole de l'Union
PER:	Programme économique régional
PPP:	Partenariat public privé
PRC:	Projet sous-régional d'appui au développement du coton équitable et bio-équitable en Afrique de l'Ouest et du Centre
PRIA/PDDAA:	Plan régional d'investissement dans l'agriculture
PRMN:	Plan régional de mise à niveau des entreprises
PNIA/PDDAA:	Programme national d'investissements dans l'Agriculture
PR-PICA:	Programme régional de protection intégrée du cotonnier en Afrique
PROPAC:	Plateforme des organisations paysannes de l'Afrique centrale
PRSA:	Politique régionale de sécurité alimentaire
PTF:	Partenaire technique et financier
RATES:	Regional Agricultural Trade Expansion Support Project
ROPPA:	Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles
SADB:	Southern Africa Development Bank
SAC:	Stratégie agricole commune
SACAU:	South Africa Confederation of Agricultural Unions
SADC:	Southern African Development Community
SADC/FNAR:	Southern African Development Community – Food, Agriculture, Natural Resources
SACPA:	Southern African Cotton Producers Association
SNRA:	Système national de recherche agricole
SIAR:	Système d'information agricole régional
SIRC:	Système d'information régional sur le coton
STCER:	Secrétariat technique en charge de la stratégie régionale dans les organisations d'intégration économique régionale
UA:	Union africaine
UE:	Union européenne
UdC:	Université du coton
UEMOA:	Union économique et monétaire Ouest-africaine
WACIP:	West Africa Cotton Improvement Program

---

## Introduction

Malgré son importance pour les économies des pays, le secteur coton africain est confronté à de nombreuses difficultés. Les rendements sont faibles et ont considérablement diminué au cours de la dernière décennie. La faiblesse des prix du coton graine et les longs délais de paiement des producteurs ont contribué à des chutes de production de l'ordre de 50% dans certains pays. Dans la plupart des pays, la recherche sur le coton souffre d'un manque d'organisation et de moyens. Les structures d'appui pour le commerce et le marketing ne sont pas toujours à la hauteur de l'importance économique du secteur. La valeur ajoutée de ce secteur peut être considérablement améliorée. S'y ajoutent les besoins de réorganisation de la filière liés aux réformes institutionnelles afin de soutenir la revitalisation du secteur. Des réponses devraient être proposées au manque d'instruments d'appui des politiques sectorielles nationales, régionales et panafricaines, à l'exemple des filières de pays dont les producteurs sont soutenus par des politiques publiques. Par ailleurs, la synergie et la coordination entre les initiatives existantes devraient être développées et soutenues.

Au niveau international, le coton africain reste désavantagé par des pratiques faussant les échanges internationaux, de la part de certains grands pays producteurs. Les efforts pour remédier à cette situation à travers le système de commerce multilatéral demeurent sans issue depuis plusieurs années.

Cependant, pour autant que le secteur coton en Afrique soit à un tournant historique, la détresse de cours internationaux de 2002 à 2009 a été un moment où s'est cristallisée la prise de conscience des acteurs du secteur et des pouvoirs publics sur la nécessité de sécuriser durablement la filière. En effet, ils sont conscients aujourd'hui que la faible compétitivité de la filière est aussi liée à des facteurs internes et que les questions s'y rapportant doivent être traitées parallèlement aux débats à l'OMC. La remontée des cours en 2010 renforcera cette prise de conscience et viendra conforter la requête des gouvernements africains à la CNUCED en décembre 2008 de faciliter une rencontre de haut niveau sur le coton africain.

Tenue à Cotonou à la fin de Juin 2011, la réunion panafricaine sur le coton a été une opportunité pour participants d'exposer, en détail, leurs attentes à l'égard du secteur. La feuille de route panafricaine (ci-dessous dénommée la «Feuille de route») esquissée à Cotonou et objet du présent rapport, prend en compte non seulement la conclusion des débats mais aussi les trois stratégies régionales existantes, principalement dans les domaines de la productivité, le marketing et la valeur ajoutée. L'objectif de la Feuille de route est de créer des synergies entre les nombreuses interventions en faveur du coton africain et entre les différentes catégories d'acteurs au niveau national, régional et international. En tant que telle, elle vise à devenir un complément panafricain de l'existant en place dans les régions: les trois stratégies existantes et des politiques nationales et régionales.

Le présent rapport sur la Feuille de Route est structuré comme suit:

1. La première partie décrit de façon succincte le contexte de la Feuille de Route, sa contribution à l'atteinte des OMD et la traduction de ces derniers dans les actions à mener.
2. La deuxième partie énonce diverses actions à mettre en œuvre, qui sont basées sur les résultats de la réunion de Cotonou, notamment sur des trois thèmes suivants: la productivité, la commercialisation et la valeur ajoutée. Cette section présente également des propositions pour la facilitation de la Feuille de route et du Plan d'action, ainsi que des indicateurs de progrès.



---

# 1. Historique de la Feuille de Route

## 1.1 Contexte

La feuille de route est le résultat d'un vaste processus de consultation de la CNUCED avec les gouvernements africains des pays producteurs de coton, les intervenants dans le secteur, ainsi que des partenaires régionaux et internationaux, dans le but de définir une stratégie commune et de surmonter les défis majeurs dans ce secteur. La liste des organisations et institutions consultées au cours du processus préparatoire de la PACRM est jointe (annexe A).

La CNUCED, en tant qu'agence spécialisée des Nations Unies ayant un mandat concernant les politiques commerciales internationales des produits de base et le développement, s'intéresse depuis longtemps, aux problèmes liés aux matières premières dans les pays en développement<sup>1</sup>. Dans ce cadre, en Décembre 2008, la CNUCED a organisé une réunion multipartite sur le coton, qui a rassemblé six ministres africains du Commerce, le Directeur général de l'OMC, plusieurs hauts fonctionnaires des gouvernements, ainsi que des représentants d'organisations internationales, de la société civile et le secteur privé. Cette réunion a examiné la situation du secteur du coton et discuté les défis spécifiques pour les pays à faible revenu dont les exportations dépendent du coton. La nécessité de s'attaquer aux problèmes de la filière coton africaine a été jugée d'une haute priorité.

Les participants ont également demandé que la CNUCED organise une réunion multipartite pour adresser spécifiquement les problèmes rencontrés par les pays africains qui dépendent principalement des exportations de coton. Le rapport de décembre 2008 de la réunion multipartite de la CNUCED est en annexe B.

C'est en réponse à cette demande que la CNUCED, en collaboration avec les institutions internationales et les parties prenantes, a organisé une réunion panafricaine sur le coton au Bénin en Juin 2011. Durant le processus préparatoire de la réunion, de nombreuses consultations ont eu lieu et plusieurs études ont été menées pour présenter un aperçu complet de la situation actuelle et des défis principaux du secteur du coton au niveau national, régional et international. La note conceptuelle (Juillet 2011) de la réunion de Cotonou est présentée en annexe C.

La Feuille de Route est basée sur les résultats et les conclusions de la réunion de Cotonou. Elle décrit le chemin pour une intégration des processus en cours dans le secteur du coton en vue de redynamiser ce dernier. Dans cette optique, elle propose des actions concrètes à court, moyen et long terme ainsi que des objectifs pour les différents acteurs du secteur du coton, et précise également la durée de ces actions et des indicateurs de progrès.

La Feuille de Route voudrait être un outil pratique ayant un réel potentiel pour améliorer les conditions de vie des populations impliquées dans le secteur du coton en Afrique. Elle cherche, plus particulièrement, à répondre aux questions liées à la productivité, à la commercialisation et à la valeur ajoutée dans la filière. En effet, la production de coton en Afrique est caractérisée par des rendements faibles et décroissants. L'amélioration de ce rendement à travers un meilleur accès aux intrants et au crédit, une meilleure gestion des ressources naturelles et un service de recherche et de vulgarisation efficace est nécessaire, afin d'accroître la compétitivité du coton africain et les revenus des acteurs de la filière. Dans le domaine marketing, le coton africain souffre aussi d'une mauvaise commercialisation et des améliorations dans la chaîne de transformation sont nécessaires pour garantir la qualité, notamment réduire la contamination de la fibre.

De plus, la faible utilisation des outils de gestion des risques ainsi que le manque de relations entre les producteurs et les acteurs, et l'insuffisance des échanges d'information entre les différentes étapes de la chaîne de valeur du coton doivent être améliorés afin que la production et la transformation du coton soient en adéquation avec les exigences changeantes du marché. Finalement, il est nécessaire de renverser la situation

---

<sup>1</sup> "7. Nous constatons que la hausse des prix des aliments et des coûts des facteurs de production agricoles correspond à l'émergence d'une nouvelle économie mondiale des produits de base. Une telle évolution offre également une possibilité inédite de promouvoir la croissance économique et un développement durable en améliorant la productivité des secteurs des produits de base des pays en développement. Nous renforcerons ces secteurs par un accroissement substantiel de l'investissement public et privé, une plus grande valeur ajoutée et une diversification accrue." (Déclaration d'Accra, 2008)

---

actuelle dans laquelle une part importante de la valeur ajoutée au coton produit en Afrique revient à des acteurs externes à la région. Les nombreuses contraintes auxquelles fait face l'industrie africaine, telles que ses faibles capacités techniques et ses infrastructures de mauvaise qualité devront être réduites afin de pouvoir promouvoir une filière textile africaine durable et performante.

### **1.1.1 Les résultats de la rencontre de Cotonou**

La Rencontre Panafricaine sur le Coton du 27 - 29 Juin 2011 à Cotonou, au Bénin a été organisée par le Secrétaire général de la CNUCED pour répondre à la demande formulée par les pays africains producteurs de coton lors de la réunion multilatérale sur le coton à Genève le 2 Décembre 2008. L'objectif principal de la réunion était de définir une Feuille de Route sur dix (10) ans pour le coton africain, en s'appuyant sur les stratégies nationales et régionales existantes, et en tenant compte du Cadre d'action du Partenariat UE-Afrique sur le coton. Cette Feuille de Route vise à accroître la cohérence entre les différentes initiatives et donner une direction générale au développement du secteur du coton africain à un niveau panafricain.

La réunion a rassemblé les principaux acteurs de la filière coton en Afrique au niveau panafricain. Elle a ainsi contribué à développer les synergies entre les initiatives existantes qui sont autrement plus souvent déconnectées par des barrières régionales et linguistiques. Plus de 150 intervenants étaient présents. Les discussions et le consensus établi au PACM a fourni la substance pour la rédaction d'une feuille de route qui identifie les actions à court et moyen terme devant être entreprise par le secteur public et privé, ainsi que par la communauté des donateurs, afin de répondre à des objectifs communs pour une productivité accrue, une meilleure commercialisation et une augmentation de valeur ajoutée.

Les débats ont abouti à un consensus sur les questions ci-dessous résumées, reprises plus en détail dans le plan d'action (§ 3.5) et à l'annexe D:

- 1) Accroître la productivité: (i) la recherche et les services de vulgarisation, (ii) les intrants agricoles et le financement; (iii) la protection et la restauration de la fertilité des sols.
- 2) Améliorer la Commercialisation: (i) la connaissance et relations avec le marché; (ii) la qualité, les standards et les labels; (iii) la gestion des risques et le financement
- 3) Accroître la valeur ajoutée: (i) la transformation du coton et des produits dérivés; (ii) les produits textiles et l'habillement; (iii) la diversification horizontale au niveau de l'exploitation.

### **1.1.2 La rencontre du COMESA sur le suivi de sa stratégie (Nairobi, Kenya, juillet 2011)**

L'atelier du COMESA s'est tenu à Nairobi, Kenya, en juillet 2011, un mois après la réunion panafricaine sur le coton. Conformément aux demandes des parties prenantes, la CNUCED a présenté une version préliminaire de la Feuille de Route basée sur les résultats de la réunion de Cotonou, pour examen et commentaires.

La motivation des participants à la réunion de Nairobi était de relancer la filière cotonnière dans la région COMESA. Ils ont souligné la nécessité d'investir dans les sciences et technologies appropriées, considérées comme les clés du développement à long terme de la chaîne de valeur coton-vêtement, comme le souligne le COMESA à propos de son enjeu actuel de développement qui est «La mobilisation de la science et la technologie pour le développement».

Lors de cet atelier, la CNUCED a présenté les résultats de la réunion panafricaine du coton africain au Bénin et le projet initial de la Feuille de Route. Les discussions ont non seulement souligné les avantages de l'élaboration des stratégies régionales visant à améliorer l'efficacité des stratégies nationales de coton, mais aussi rappelé les gains considérables qui peuvent naître de la création de synergies, de complémentarités et de la cohérence entre ces initiatives au niveau panafricain. Par exemple, les participants ont convenu que les filières cotonnières nationales et régionales en Afrique font face à des défis semblables tels que, entre autres, la baisse des rendements, la contamination de la fibre, le manque de fonds et l'obsolescence des équipements des usines d'égrenage.

Les réactions suite à la présentation Feuille de Route étaient globalement positives, mais les participants ont soulevé des questions concernant son financement et son appropriation de sa mise en œuvre. La CNUCED a précisé qu'elle ne dispose pas de financement pour la mise en œuvre de la Feuille de route et que son objectif, à ce stade, est d'établir un consensus panafricain sur les priorités et créer des synergies entre les initiatives

---

existantes avec l'espoir que des partenaires au développement pourraient être intéressés par son financement. À cet égard, la collaboration initiée avec l'Union Africaine et le NEPAD, à travers le PDDAA pour ancrer la Feuille de Route dans leurs priorités a encore besoin d'être améliorée afin qu'elle puisse gagner en légitimité en tant qu'initiative africaine (voir Annexe E).

## **1.2 Construire sur la base des stratégies existantes**

La Feuille de Route se base sur les stratégies régionales existantes pour le secteur coton en Afrique. Ce sont la stratégie régionale Coton-Textile-Oléagineux de l'UEMOA, la stratégie régionale Coton-Textile-Habillement du COMESA, ainsi que la stratégie régionale Coton-Textile-Confection de la CEAC. L'annexe F propose une synthèse de l'analyse comparée des ces trois stratégies régionales coton.

Par rapport à la faible productivité du secteur, les trois stratégies mettent en avant la nécessité d'un appui accru pour les services agricoles (recherche, vulgarisation, crédit agricole), le besoin d'améliorer la qualité, la lutte contre la contamination. De plus, elles appellent à une coopération renforcée aux niveaux intra et interrégionaux, afin de profiter d'économies d'échelle notamment sur l'accès aux intrants et au crédit.

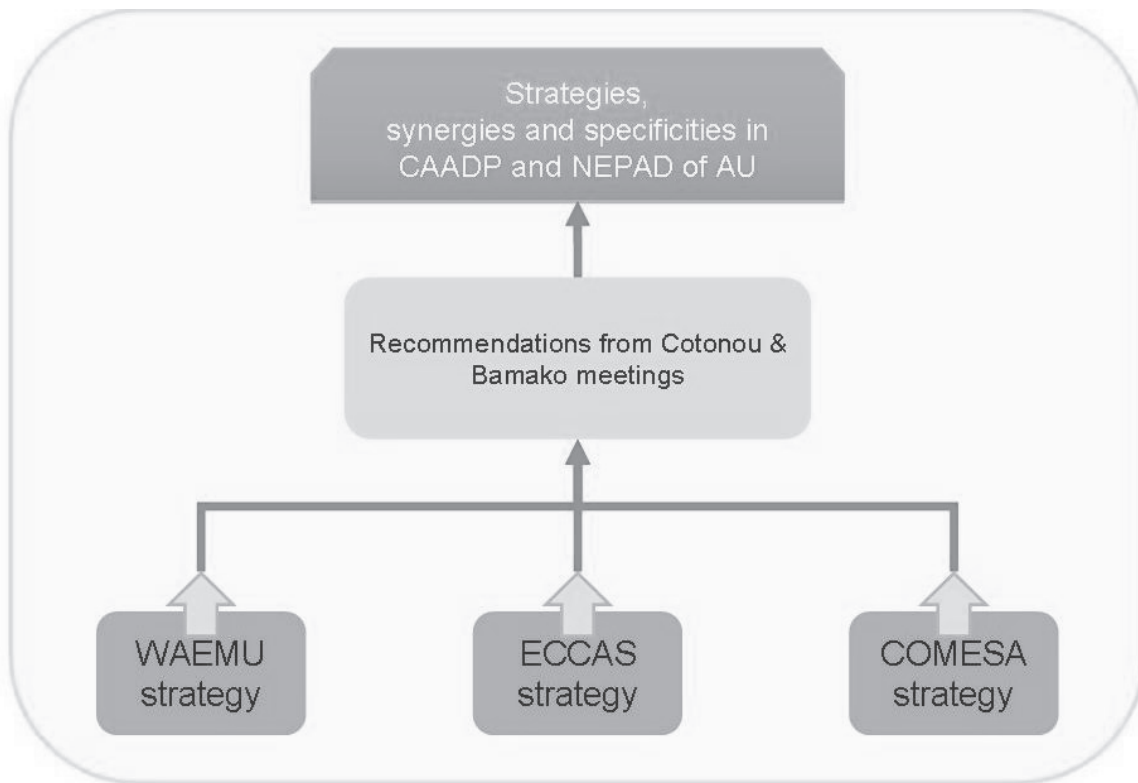
Les trois stratégies préconisent un renforcement des liens entre les producteurs et le marché comme solution pour améliorer la commercialisation du coton africain. Elles mettent en avant la nécessité de protéger la filière africaine du coton des importations à bas prix et de mauvaise qualité. Elles soulignent également le manque de stratégies et de services de commercialisation adéquats ainsi que l'accès difficile à l'information sur le marché. Les mécanismes de transferts de technologies et de capacités au niveau régional et international sont aussi décrits comme étant insuffisants. Une meilleure harmonisation des politiques et un renforcement des relations intra et inter régionales entre les acteurs de la chaîne de valeur ont été également considérés comme très importants.

En ce qui concerne la valeur ajoutée dans le secteur coton africain, les trois stratégies révèlent que malgré l'offre abondante de ressources humaines et naturelles dans la région, de nombreuses contraintes subsistent. Celles-ci sont liées aux difficultés d'accès au financement, à l'eau et à l'électricité, à la faible compétitivité du coton africain et au manque de formation professionnelle adéquate. Les stratégies régionales sont aussi en accord sur la nécessité d'accroître la coopération régionale, afin d'améliorer l'accès de l'industrie textile aux matières premières. Elles proposent, également, de s'assurer que les standards de qualité africains soient durablement améliorés et ceci de façon considérable.

Toutefois, certains points mériteraient d'être clairement précisés dans les trois stratégies régionales. En particulier, ce sont par exemple les politiques sectorielles (agricoles, industrielles, économiques et commerciales) existantes qui pourraient porter ou encadrer leur mise en œuvre à chaque niveau national et régional et favoriser des synergies entre elles à un niveau panafricain. Pour développer ces synergies et bénéficier d'un ancrage politique à chaque niveau, les trois stratégies régionales gagneraient aussi à s'inscrire dans la dynamique panafricaine du CAADP/PDDAA et des Programmes Nationaux et Régionaux d'Investissement dans l'Agriculture (PNIA et PRIA). L'annexe G présente quelques exemples de programmes, politiques stratégies et mécanismes financiers existants.

Deux autres problématiques mériteraient également des réponses par les trois stratégies régionales, qui sont le volet environnemental et le volet "santé", l'enjeu étant aussi un développement durable du coton en Afrique et la rationalisation de l'utilisation des pesticides et autres produits chimiques.

**Figure 1 - Principales articulations de la Feuille de Route**



### 1.3 Un accent sur l'efficacité de l'aide

Afin de s'assurer de l'efficacité de la Feuille de Route panafricaine, celle-ci a été élaborée de manière à se conformer aux meilleures pratiques en cours dans les politiques de développement. En particulier, la Feuille de Route met en relief les principes fondamentaux de l'efficacité de l'aide tels qu'ils ont été définis dans la Déclaration de Paris de 2005 et du Programme d'Action d'Accra en 2008.

Le principe d'appropriation spécifie le fait que les pays en développement définissent leurs stratégies et politiques selon leurs propres priorités. Le principe d'alignement veut que l'assistance externe s'aligne sur les objectifs définis par les pays et s'appuie sur les systèmes locaux. La Feuille de Route applique strictement ces deux principes.

L'important processus de consultation durant toute la phase d'élaboration de la Feuille de Route garantit son adéquation avec les positions des divers acteurs du secteur coton en Afrique. La Feuille de Route ne cherche en aucun cas à se substituer aux stratégies nationales et régionales existantes. Au contraire, elle se base sur ces stratégies et cherche à les harmoniser en exploitant leurs synergies et en répondant aux problématiques négligées, afin d'accroître leur impact. La Feuille de Route est en outre construite avec la flexibilité intrinsèque nécessaire pour accommoder les spécificités nationales et régionales.

Le principe d'harmonisation appelle les pays donateurs à se concerter, à collaborer et à simplifier leurs procédures, afin d'éviter que leurs efforts ne fassent double emploi. Ce principe est au cœur de la Feuille de Route. En effet, celle-ci cherche à mettre en cohérence les stratégies existantes avec les politiques nationales, régionales et panafricaines et offrir un cadre d'action commun pour tous les acteurs du secteur coton africain.

Un autre principe de l'efficacité de l'aide est l'accent mis sur les résultats. Il s'agit de s'assurer que l'aide extérieure est concentrée sur des effets concrets et mesurables. Les objectifs et indicateurs de la Feuille de Route sont élaborés de manière à pouvoir s'assurer que les actions entreprises auront un impact fort et concret sur le secteur coton et ses acteurs en Afrique.

Finalement, le principe de *"redevabilité mutuelle"* se réfère au fait que tous les acteurs concernés se doivent d'être pleinement impliqués dans le processus et mutuellement redevables en termes de résultats. La Feuille de Route se conforme à ce principe, non seulement grâce au processus de consultation des acteurs mais aussi à

---

travers l'implication de ces mêmes acteurs dans le suivi et l'évaluation des actions entreprises, selon des objectifs et des indicateurs clairement définis.

#### **1.4 Mécanismes de mise en œuvre**

Compte tenu du fait que la Feuille de Route s'appuie sur les stratégies régionales coton existantes pour affirmer sa dimension panafricaine, il est important à ce stade que le processus soit repris par les organisations régionales et panafricaines. L'appropriation de la Feuille de Route par les parties prenantes africaines sera ainsi assurée, la CNUCED et les autres partenaires restant disponibles pour soutenir le processus à leur demande. Il reviendra donc aux organisations régionales et panafricaines de définir, en temps utile, les structures et mécanismes appropriés d'orientation et de mise en œuvre de la Feuille de Route. Ces mécanismes tiendront compte des thématiques de la Feuille de Route aussi bien que des structures existantes qui ont fait leur preuve, les consolidant au besoin.

Dans le même temps, la CNUCED a essayé de répondre aux recommandations de la 17<sup>ème</sup> réunion du Cos-coton tenue à Bruxelles. Après le lancement des discussions avec toutes les parties prenantes en juillet 2012, la CNUCED a poursuivi les discussions avec les CER, la CUA et la NPCA pour l'appropriation de la Feuille de route. La CNUCED a également travaillé avec les représentants des institutions régionales et panafricaines à Genève, Bruxelles et Paris pour que la feuille de route soit intégrée dans leurs propres stratégies à l'OMC. La CNUCED a ainsi travaillé à l'appropriation de la FRPC avec les institutions compétentes jusqu'en décembre 2013. Par la suite, au début de 2014, des consultations ont eu lieu entre la CNUCED et le Secrétariat du Cos-coton sur la manière dont les deux institutions pourraient collaborer pour veiller à ce que la FRPC fasse partie intégrante du cadre d'assistance du Secrétariat Cos-coton sur le coton en Afrique.

---

## 2. Plan d'action et indicateurs de progrès de la Feuille de Route

### 2.1 Vision

La vision de la Feuille de Route est celle d'un secteur coton africain compétitif et durable contribuant au développement économique, à la réduction de la pauvreté, à la sécurité alimentaire et à la création d'emplois grâce au renforcement de la coordination et des capacités des acteurs pour mobiliser les politiques d'appui existantes, dans une perspective panafricaine. Cette vision tient compte de celles des trois stratégies régionales coton.

### 2.2 Principaux messages

Le secteur coton a besoin de retrouver sa compétitivité et sa durabilité face aux défis de la productivité, de la commercialisation et de la valeur ajoutée qu'il rencontre, afin de continuer à contribuer à la lutte contre la pauvreté, à la création d'emplois et à la sécurité alimentaire. Les PNIA et les PRIA commencent à être mis en place. Leurs dimensions "sécurité alimentaire" pourraient prendre en compte le secteur cotonnier dont les contributions sont très importantes. Le soutien au secteur dans la perspective panafricaine du PDDAA s'apprécie aussi à travers ses contributions croissantes à la sécurité alimentaire, notamment par l'augmentation de la production des céréales et des cultures vivrières qu'il favorise.

Le renforcement des capacités du PDDAA conduira à voir en quoi ces politiques sont susceptibles de répondre aux défis du coton africain et/ou en quoi leurs programmes et instruments devraient être améliorés. Outre les politiques, programmes et instruments des gouvernements et des CER, seront également pris en compte les cadres de coopération, bilatérale (Partenariat UE-Afrique sur le Coton, AGOA), multilatérale (OMC et le mécanisme consultatif de son Directeur général) et internationale (Coopération Sud-Sud).

La Feuille de Route ne se substitue pas aux stratégies régionales. Elle porte sur les convergences entre elles, crée un lien avec le PDDAA et constitue une opportunité pour les ancrer dans les politiques publiques existants et leur conférer une plus grande cohérence et des possibilités d'accéder à terme à de nouveaux financements. A terme, la Feuille de Route fera travailler ensemble au niveau national, régional et panafricain les différents acteurs, par familles et entre familles. Des organisations professionnelles et interprofessions des différents acteurs existent déjà dans certains pays. L'Association des Producteurs Cotonniers Africains (AProCA), l'Association Cotonnière Africaine (ACA) et l'Association Coton-Textile Africain (ACTIF) qui sont des organisations à vocation panafricaine pourront s'appuyer sur leurs plateformes professionnelles et interprofessionnelles nationales qu'elles pourront faire évoluer vers des structures régionales. Elles pourront collaborer avec la SACPA et le MOZAZIMA, ainsi qu'avec les organisations des autres acteurs de la chaîne de valeurs de la filière et les pouvoirs publics.

### 2.3 Objectifs visés et Résultats attendus de la Feuille de Route

#### 2.3.1 Objectifs visés

L'**objectif global** est de créer des conditions propices à la mise en œuvre d'une stratégie panafricaine pour relever les défis du secteur coton en Afrique et contribuer à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement, en mettant en œuvre les trois stratégies régionales coton:

- d'une part, dans la perspective panafricaine en cours de configuration des politiques sectorielles nationales et régionales, des Programmes Nationaux et Régionaux d'Investissements dans l'Agriculture et du CAADP/PDDAA; et
- d'autre part, dans le cadre des politiques de coopération régionale, bilatérale, multilatérale et internationale.

De manière spécifique, la Feuille de Route contribuera à:

- 1) Renforcer la coordination et des capacités des acteurs et institutions du secteur, y compris de l'UA/NEPAD, pour mobiliser les programmes et instruments des politiques sectorielles nationales,



---

régionales et panafricaines (PNIA, PRIA, PDDAA) existantes, ainsi que des politiques de coopération, en réponse aux besoins du secteur coton respectivement dans les trois domaines suivants:

- a) la productivité
  - b) la commercialisation; et
  - c) la valeur ajoutée
- 2) Favoriser la mise en place des principaux instruments de politique d'appui nécessaires pour le développement de la filière et les synergies entre les trois stratégies régionale dans chacun des trois domaines de la Feuille de Route.

### **2.3.2 Résultats attendus**

- 1) Les réponses aux défis de la filière par la FRPC à partir des politiques sectorielles nationales et régionales, des PNIA, des PRIA et du PDDAA sont favorisées, sécurisent durablement les revenus des acteurs et contribuent à la sécurité alimentaire, à la création d'emplois et à l'atteinte des OMD<sup>2</sup>;
- 2) La coordination et les capacités de l'UA/NEPAD, ainsi que des institutions et acteurs de la filière sont renforcées pour la mise en œuvre des trois stratégies régionales coton dans une perspective panafricaine en partant des plans nationaux de relance;
- 3) Les politiques sectorielles nationales et régionales ainsi que les PNIA, PRIA et le PDDAA sont instrumentés et disposent de programmes d'appui au secteur et à la coordination
- 4) Les organisations professionnelles des acteurs sont structurées au niveau régional et panafricain, en lien avec l'UA/NEPAD et les Communautés Économiques Régionales africaines;
- 5) Les cadres de coopération bilatérale, multilatérale et internationale, à commencer par le Partenariat UE-Afrique sur le Coton, sont mobilisés en faveur de la Feuille de Route.

## **2.4 Approches et mise en œuvre de la Feuille de Route**

L'approche de la Feuille de Route est d'inscrire les trois stratégies régionales coton dans le cadre des politiques sectorielles nationales et régionales, des PNIA, des PRIA et du CAADP.

Les instruments et mécanismes de soutien à la productivité, la commercialisation et la valeur ajoutée du secteur seront définis par et avec les acteurs dans le cadre de plaidoyers et lobbyings. L'approche suivra le processus du PDDAA<sup>3</sup>, sachant qu'en juin 2011, 24 pactes ont déjà été signés, 19 plans d'investissement examinés, 13 business meeting organisés.

La gouvernance politique de la Feuille de Route sera assurée par un Comité de Pilotage composé de l'UA / NEPAD, du Secrétariat ACP et de l'Union européenne. Un cadre d'animation technique sera organisé pour sa mise en œuvre.

## **2.5 Les ressources financières pour la mise en œuvre de la Feuille de Route**

Lors de la réunion du COMESA à Nairobi (juillet 2011), des intervenants ont exprimé des préoccupations concernant la mobilisation des ressources financières pour la Feuille de Route. Cette mobilisation des ressources financières doit être en faveur du secteur, c'est-à-dire en faveur non seulement de la Feuille de Route mais aussi et surtout de chacune des trois stratégies coton. Ce sont les dimensions panafricaines (questions de politiques d'appui, d'orientation, de régulation, de suivi évaluation, information et formation, échanges de bonnes pratiques,

---

<sup>2</sup> Des discussions en cours sur un programme post-OMD suggèrent que les ODD sont les plus susceptibles d'inclure l'éradication de la pauvreté pour laquelle la résolution de la question du coton serait critique pour les pays à faible revenu producteurs de coton.

<sup>3</sup> Pour rappel, ce processus se déroule en quatre étapes : (a) Pré-Pacte : (i) Inventaires des politiques et mécanismes existants, (ii) Priorisation avec la participation des acteurs et modélisation, (iii) Signature du Pacte. (b) Post-Pacte : (i) Examen de l'inclusion du coton dans les PNIA, (ii) Support à cette inclusion, (iii) Examen technique du PNIA, (iv) Business meeting et (v) Financement.

---

questions environnementales et transversales) communes aux trois stratégies qui nécessiteraient de financement dans le cadre de la Feuille de Route. Aussi, un mécanisme de financement durable est essentiel à la mise en œuvre des trois stratégies régionales dans le cadre de la Feuille de Route.

La Feuille de Route s'appuyant sur les synergies et les complémentarités des trois stratégies régionales devrait rendre celles-ci plus attrayantes pour les donateurs potentiels, en évitant la duplication des interventions et en favorisant une rationalisation des interventions et une coordination et cohérence des soutiens en faveur du secteur. Ces soutiens devront être recherchés dans le cadre des politiques sectorielles nationales et régionales, des PNIA, des PRIA et du CAADP. La cohérence entre le plan d'action de la Feuille de Route et les plans de mise en œuvre de trois stratégies régionales devrait permettre de réaliser des économies d'échelle et de se situer dans une logique de synergie et non de concurrence

A cet égard, il est important de mobiliser les gouvernements, les donateurs bilatéraux et multilatéraux et les intervenants dans le secteur du coton, afin de réunir suffisamment de fonds pour toute la gamme des activités envisagées autant par la Feuille de Route que par les trois stratégies régionales coton. Il devrait être possible d'attirer des fonds non seulement auprès de sources traditionnelles, telles que les partenaires de développement bilatéraux et multilatéraux, mais aussi des gouvernements nationaux, des CER et du secteur privé en développant et renforçant des partenariats public-privé.

En vue de l'appropriation de la Feuille de Route, les organisations des acteurs, l'UA/NEPAD, et les Communautés Économiques Régionales, ainsi que les différents gouvernements devraient être encouragés à consacrer une part de leur budget à la mise en œuvre des activités spécifiques. L'alignement des stratégies régionales coton devrait être un moyen d'améliorer l'accès aux moyens et aux instruments de financement supplémentaires pour les activités cotonnières (ou au développement du secteur agricole) du PDDAA. Ainsi, les politiques existantes devraient être renforcées pour la mobilisation des instruments financiers et des mécanismes, dans le cadre de consultations, de négociations, de plaidoyers et de lobbying des acteurs de la filière, des gouvernements et des CER en direction des donateurs. Enfin, la mise en œuvre du plan d'action, tel que décrit dans la deuxième partie de la Feuille de Route, nécessitera un soutien technique et financier à la fois de la part des gouvernements et des partenaires du développement, et pas seulement de ces derniers.

## 2.6 Plan d'Action et les Indicateurs de Progrès de la FRPC

### 2.6.1 Processus de finalisation et de mise en place de la FRPC

I	Activités pour la finalisation de la Feuille de Route	PTF potentiels	Calendrier
a	Solliciter les institutions de référence du PDDAA et les organisations des producteurs et des sociétés cotonnières, ainsi que les CER et prendre en compte leurs inputs pour planifier les actions identifiées à Cotonou et compléter les politiques citées en exemple ci-dessous.	CNUCED	Oct. 2011
b	Avant et après la validation, (i) poursuivre avec ces acteurs la prise en compte de leurs programmes et activités concernant le coton dans la Feuille de Route, (ii) Inventorier les politiques, programmes et instruments auxquels rattacher les activités dédiées à la productivité, à la commercialisation et à la valeur ajoutée par chacune des trois stratégies régionales coton et, (iii) consolider la Feuille de Route validée.	CNUCED	30 nov. 2011
c	Validation de la Feuille de Route finalisée	Secrétariat ACP, Union européenne, UANEPAD/PDDAA CER, CNUCED	
II	Activités pour le lancement de la Feuille de Route	Responsables de mise en œuvre (à discuter)	Calendrier
a	Mettre en place les instances de gouvernance, d'animation et de suivi de la Feuille de Route	Secrétariat ACP, Union européenne	01/01/12
b	Faciliter l'information de toutes les parties prenantes de la chaîne de valeur coton en leur diffusant la Feuille de Route et les impliquer dans la mise en œuvre de la Feuille de Route		Oct. 2011
c	Faciliter l'alignement des stratégies régionales coton sur les politiques sectorielles nationales et régionale, ainsi que sur le PNIA et PRIA en soutenant fortement les plaidoyers et lobbyings des acteurs de la filière, leurs concertations et négociations plus le dialogue politiques avec les partenaires de la filière pour la mise en place des instruments et mécanismes nécessaires		Jan 2012 – Déc. /12
d	Faisabilité de trois programmes majeurs sur la productivité, la commercialisation et la valeur ajoutée du secteur cotonnier et mise en place des conclusions dans les PNIA et PRIA des pays cotonniers ayant signé leur PACTE en suivant le processus PDDAA et les instructions des institutions de référence (exemple FAAP pour le FARA)		Déc. 2011 – Jun 2012

III	Activités transversales pour la mise en œuvre de la FR	Responsables de mise en œuvre (à discuter)	Calendrier
a	Coordonner, suivre et orienter la mise en œuvre de la feuille de route		CML-Terme
b	Faciliter la prise en compte des stratégies nationales et régionales coton dans les politiques sectorielles existantes, ainsi que dans les PNIA, PRIA et CADDP/PDDAA en accord avec les conclusions du paragraphe 4.4.		C-Terme
c	Faciliter la capitalisation et l'information sur les trois stratégies coton et sur les instruments et programmes de politique existants		CM-Terme
d	Faciliter le renforcement des capacités des acteurs, en particulier les parties prenantes non gouvernementales dans le cadre du CADDEP (développement des capacités)		CML-Terme

## 2.6.2 La Feuille de Route avec proposition des responsables de mise en œuvre

<p><b>1. Objectif global:</b> Créer des conditions propices à la mise en œuvre d'une stratégie panafricaine pour relever les défis du secteur coton en Afrique et contribuer à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement et contribuer à l'atteinte des OMD</p> <p><b>2. Objectif spécifique:</b> Renforcer la coordination et les capacités des acteurs et institutions du secteur cotonnier africain y compris le PDDAA pour mobiliser les programmes et instruments des politiques sectorielles nationales</p> <p><b>3. Productivité:</b> Améliorer la productivité du secteur coton en alignant les stratégies régionales coton sur les politiques agricoles nationales et régionales dans une perspective panafricaine.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer la <b>coordination des systèmes nationaux et réseaux régionaux de recherche agricole et de vulgarisation pour mobiliser les instruments et programmes des politiques nationales, régionales et panafricaines.</b></li> <li>• Renforcer les <b>capacités des organisations professionnelles et interprofessionnelles pour travailler avec la recherche cotonnière, les gouvernements et les commissions économiques régionales (CER) sur les défis de la productivité.</b></li> <li>• <b>Accompagner les pays et les régions dans (pour) les activités ci-dessous.</b></li> </ul>					
N°	Activités	Institutions de référence potentielles	Responsables potentiels de mise en œuvre	PTF potentiels	Calendrier
I	Recherche et vulgarisation agricoles	FARA au sein du Comité Thématique Productivité	Niveau régional: REC, CORAF, ASARECA, SADC/FANR, NASRO Université de Zambie Comités panafricains Coton PDDAA	EU Partenariat UE-Afrique AFD CNUCED IFDC FAO Coopération Sud-Sud	C-Terme
a	La promotion de la recherche de base sur la formulation et la production d'engrais et de variétés de semences adaptés aux conditions du milieu et au changement climatique.				C-Terme
b	La promotion de fermes semencières irriguées et dans la formation des chercheurs, des producteurs et d'agents certificateurs.				C-Terme
c	Des échanges d'expériences intra et inter régionales sur les bonnes pratiques, la promotion des pôles d'excellence actuelles des SNRA et des complémentarités entre eux				M L-Terme
d	Le développement du conseil de gestion à l'exploitation et au groupement et de systèmes d'information et de formation sur les itinéraires techniques et les innovations technologiques.			Helvetas, Better Cotton Initiative COMPACI CmIA	M-Terme
e	Le développement des plateformes d'information pour la diffusion, l'adoption des innovations technologiques et des bonnes pratiques agricoles (par exemple GIPD)		<b>Niveau national:</b> Gouvernements SN R A AFAAS		C-Terme
f	La réorganisation de la recherche dans les pays en post conflit (Cote d'Ivoire, RDC).		OPC, OPSC, AIP, Cotton Boards, Équipes PDDAA		C-Terme
g	La mobilisation des politiques agricoles pour financer la recherche et la vulgarisation				C-Terme
h	La coordination des systèmes nationaux / réseaux régionaux de recherche agricole et des services de vulgarisation, ainsi que le renforcement de leurs liens avec: (i) les organisations professionnelles et interprofessionnelles des acteurs (producteurs,				C-Terme

	sociétés cotonnières, textiles, etc.) et (ii) les institutions internationales de recherche agricole	Institutions de référence potentielles	Responsables potentiels de mise en œuvre	PTF potentiels	Calendrier
<b>II</b>	<b>Les intrants agricoles et les semences</b>				
a	Mettre en œuvre la Déclaration d'Abuja sur les engrais pour la révolution verte en Afrique et le mécanisme CEA /BAD relatif aux engrais et aux semences	FARA au sein du Comité Thématique Productivité	<b>Niveau régional</b> APProCA, ACA, MOZAZIMA, SACPA, Comités panafricains Coton PDDAA	Partenariat UE-Afrique AFD CNUCED	C-Terme
b	Effectuer des études de faisabilité et financer des unités de production régionales des engrais.		<b>Niveau national</b> OPC, OPSC, AIP, Cotton Boards, Équipes nationales PDDAA	IFDC FAO Coopération Sud-Sud	C-Terme
c	Développer et mettre en œuvre un plan d'action pour la promotion des fertilisants organiques.				C-Terme
d	Créer des programmes régionaux de sélection variétale et de multiplication des semences			Helvetas, Better Cotton Initiative	M-Terme
e	Etablir des cadres réglementaires régionaux harmonisés au niveau panafricain pour l'adoption et la diffusion des semences génétiquement modifiées.	UA/NEPAD/PDDAA CER	<b>Niveau régional</b> APProCA, ACA, MOZAZIMA, SACPA, Comités panafricains Coton PDDAA	COMPACI CmiA	M-Terme
f	Encourager les banques à financer les intrants agricoles par la réglementation et des garanties contractuelles	Gouvernements	<b>Niveau national</b> OPC, OPSC, AIP, Cotton Boards, Équipes nationales PDDAA		M-Terme
g	Encourager le développement des Systèmes d'Information sur le Marché des intrants, à partir de systèmes existants, tel l'Infocomm de la CNUCED.				
h	Encourager la diversification horizontale dans les Exploitations Agricoles Familiales à base cotonnière, à savoir les autres filières prioritaires identifiées par les REC		<b>Niveau régional</b> APProCA, ACA, MOZAZIMA, SACPA ROPFA, SACAU, EAFF, PROPAC, PAFO Comités panafricains Coton PDDAA <b>Niveau national</b> OPC, OPSC, AIP Cotton Boards, OPA		C-Terme



III	Protection et restauration des sols et la fertilité des terres	Institutions de référence potentielles	Responsables potentiels de mise en œuvre	PTF potentiels	Calendrier
a	Adopter un plan de sauvetage des terres africaines et promouvoir une politique de restauration des sols	CILS au sein du Comité Thématique Productivité	<b>Niveau régional:</b> • CORAF • ASARECA, • SADC/FANR • NASRO Comités Panafricains Coton PDDAA <b>Niveau national:</b> SN R A, AFAAS, OPC, OPSC, AIP, Cotton Boards, Equipes PDDAA	Partenariat UE-Afrique AFD FAO Coopération Sud-Sud Helvetas, Better Cotton Initiative COMPACI CmiA	C-Terme
b	Développer la recherche dans le domaine de la restauration des sols, encourager les relations entre les chercheurs et les producteurs et mettre en place des systèmes de conseil à l'exploitation sur la défense, la restauration et la gestion de la fertilité des sols.				C-Terme
c	Généraliser les bonnes pratiques de préservation des sols.				CML-Terme
d	Favoriser la mise en place d'instruments financiers pour la restauration et la gestion de la fertilité des sols, en reconnaissant le rôle de l'État dans les investissements à long terme				

**4. Commercialisation: Améliorer les stratégies de commercialisation du coton africain pour répondre des exigences du marché, dans une perspective panafricaine**

- Faciliter la mise en cohérence des stratégies régionales coton et des politiques commerciales nationales, régionales et panafricaines;
- Renforcer la coordination des organisations professionnelles et interprofessionnelles et des sociétés cotonnières pour mobiliser les instruments et programmes des politiques commerciales nationales, régionales et panafricaines.
- Renforcer les capacités des organisations professionnelles et interprofessionnelles et des sociétés cotonnières pour travailler avec les gouvernements et les commissions économiques régionales (CER) à développer des partenariats avec le marché, promouvoir la qualité et mettre en place des outils de gestion des risques.
- Accompagner les pays et les régions dans (pour) les activités ci-dessous.

N°	Activités	Institutions de référence potentielles	Responsables potentiels de mise en œuvre	Partenaires au développement potentiels	Cal
I	Développement du marché				
a	Créer des synergies entre les sociétés cotonnières (cotton board en Afrique australe et orientale) et les organisations professionnelles pour surmonter les défis financiers et techniques de la commercialisation du coton.	CMA/AOC au sein du Comité thématique Commercialisation	<b>Niveau régional</b> REC Comités Panafricains Coton PDDAA	Partenariat UE-Afrique Banque mondiale CNUCED ITC AFD	CT
b	Faire connaître la qualité du coton africain: Elaborer une stratégie de promotion du coton africain, diversifier les marchés et soutenir au niveau panafricain des rencontres "acheteurs-vendeurs" pour l'établissement des partenariats d'affaires				CT

c	Mettre en place une coopération intra et inter régionale pour garantir la régularité de l'offre et rassurer les acheteurs.					CT
d	Renforcer les capacités pour la commercialisation du coton graine, de la fibre, des textiles et des produits dérivés.					CT
e	Renforcer les capacités des exportateurs, des égreneurs et des centres de promotion du commerce, notamment en matière de gestion de contrats et de résolution des conflits					CT
f	Développer des marchés de niche pour le coton-fibre africain (bio, équitable, biologique et équitable, BCI, CmiA).					
g	Développer des outils d'analyse et de veille commerciale sur l'environnement international de la fibre, du textile, de la confection et de la création					CT
h	Créer des synergies entre les sociétés cotonnières (cotton board en Afrique australe et orientale) et les organisations professionnelles pour surmonter les défis financiers et techniques de la commercialisation du coton.					CT
I	Établir des mécanismes pour promouvoir la transparence dans la chaîne de valeur du coton					CT
<b>II</b>	<b>Qualités, Normes et Labels</b>	<b>Institutions de référence potentielles</b>	<b>Responsables potentiels de mise en œuvre</b>	<b>Partenaires au développement potentiels</b>	<b>Cal</b>	
a	Promouvoir les bonnes pratiques de lutte contre la contamination et renforcer les capacités des acteurs pour leur adoption	CMA/AOC au sein du Comité thématique Commercialisation	<b>Niveau régional</b> REC Comités Panafricains Coton PDDAA			CML-T
b	Favoriser une généralisation de l'utilisation de la mesure instrumentale de la qualité et promouvoir la mise à niveau des laboratoires nationaux		<b>Niveau national</b> Gouvernements OPC, OPSC, AIP, Cotton Boards, Centres de promotion du commerce Équipes nationales PDDAA			C-T
<b>III</b>	<b>Élaborer des stratégies régionales et panafricaines de promotion du coton africain</b>					CML-T
a	Harmoniser les normes nationales afin de faciliter la commercialisation du coton et promouvoir ses qualités intrinsèques au niveau international					CML-T
b	Adopter une politique de labellisation permettant de valoriser les qualités intrinsèques des cotons africains, l'absence de contamination et le respect des normes de production					CML-T
c	Favoriser une répartition équitable des gains additionnels engendrés par la vente d'un coton de meilleure qualité.					CML-T

IV	Gestion des risques	Institutions de référence potentielles	Responsables potentiels de mise en œuvre	Partenaires au développement potentiels	Cal
a	Sensibiliser et former les acteurs à l'utilisation des outils de gestion de risques agricoles (prix, climat et biosécurité) et développer les outils et mécanismes appropriés	CMA/AOC au sein du Comité	<b>Niveau régional</b> CER	Partenariat UE-Afrique	C-T
b	Mettre en place des facilités régionales pour le refinancement des fonds de lissage nationaux, notamment à partir de l'expérience du fonds de lissage du Burkina et reprendre les réflexions entamées entre l'UEMOA et les PTF sur les chocs de forte ampleur en y associant la CEEAC et le COMESA	Thématique Commercialisation	Banques régionales Banques centrales BAD CEA Comités panafricains Coton PDDAA ACA, ACTIF, MOZAZIMA, AProCA, SACPA	Banque mondiale, FAO CNUCED AFD	CM-T
c	Soutenir une harmonisation des mécanismes de fixation des prix au producteur au niveau régional et mettre en place une politique de prix rémunérateurs				C-T
d	Mettre en œuvre de politiques encourageant le développement des mécanismes d'assurance basés sur le marché et d'autres outils de gestion des risques.				CM-T
e	Encourager les parties prenantes (sociétés cotonnières, interprofessions) à participer au capital de banques agricoles/mutuelles d'épargne dans le but de négocier de meilleures conditions de crédit de campagne				CM-T
f	Soutenir davantage les banques africaines dans les pools de financement des filières cotonnières africaines				CM-T
<b>V</b>	<b>Commerce intra et inter régions africaines</b>				
a	Définir et organiser le marché intra et inter régions africaines du coton				
b	Développer en priorités les aspects relatifs à la productivité, la commercialisation et la valeur ajoutée dans la filière				
<b>VI</b>	<b>Négociations commerciales internationales</b>				
a	Défendre à l'OMC un système multilatéral de commerce respectueux de la compétitivité du coton africain et du droit de ses acteurs				
b	Mobiliser les cadres de coopération bilatérale, multilatérale et internationale en faveur d'un soutien accru au coton africain, à commencer par le Partenariat UE-Afrique sur le coton, la coopération Sud-Sud et le Mécanisme consultatif du DG de l'OMC				

<p><b>5. Valeur ajoutée: Promouvoir la chaîne de valeur du coton africain pour répondre aux besoins des marchés domestiques et internationaux, dans une perspective panafricaine</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faciliter la mise en cohérence des stratégies régionales coton et les politiques industrielles <i>nationales, régionales et panafricaines</i>;</li> <li>• Renforcer la coordination des organisations professionnelles et interprofessionnelles et des sociétés cotonnières pour mobiliser les instruments et programmes des politiques industrielles nationales, régionales et panafricaines.</li> <li>• Renforcer les capacités des organisations professionnelles et interprofessionnelles et des sociétés cotonnières pour travailler avec les gouvernements et les commissions économiques régionales (CER) à développer la transformation locale (industrielle et artisanale) du coton et de ses sous-produits, la confection, etc.</li> <li>• Accompagner les pays et régions dans (pour) les activités ci-dessous.</li> </ul>					
N°	Activités	Institutions de référence	Responsables de mise en œuvre	Partenaire au développement	Cal
I	Transformation du coton et des sous-produits				
a	Sécuriser l'approvisionnement régulier des unités de transformation industrielle et artisanale en matières premières.	CMA/AOC au sein du Comité thématique Valeur ajoutée	<b>Niveau régional</b> CER, BAD Banques nationales et régionales	Partenariat UE-Afrique CNUCED ITC	CML-T CML-T
b	Développer les marchés locaux et régionaux des sous-produits du coton (huile de coton, aliments pour animaux, etc.)	UA/CEA/BAD	Banques Centrales ACA, ACTIF, MOZAZIMA, AProCA, SACPA	AFD ONUDI CDE	MLT
c	Créer des fonds régionaux d'investissement (ou des mécanismes de financement) pour l'industrie coton-textile-confection-oléagineux	CMA/AOC au sein du Comité Thématique Valeur ajoutée	Comités Panafricains Coton PDDAA	Coopération Sud-Sud	CML-T
d	Encourager des partenariats Sud-Sud pour la transformation locale, notamment des partenariats techniques et financiers avec les investisseurs des pays émergents venant investir en Afrique.		<b>Niveau national</b> OPC, OPSC, AIP, Cotton Boards Unités industrielles et artisanales	Helvetas, Better Cotton Initiative COMPACI CmiA	M-T
e	Améliorer l'environnement du secteur textile, grâce à un code communautaire des investissements, l'allègement des taxes, la protection du marché, la disponibilité des facteurs de production (eau et électricité à coûts bonifiés) et de matières premières.	Gouvernements	Équipes nationales PDDAA		
f	Créer un cadre d'échange et de partenariat entre les industriels textiles, les confectionneurs et les créateurs régionaux afin de faciliter l'intégration verticale de la chaîne de valeur dans les régions.				C- Terme

II	Textile, confection et vêtements	Institutions de référence	Responsables de mise en œuvre	Partenaire au développement	Cal
a	Soutenir les centres de formation aux métiers textiles et les centres artisanaux: Mettre en place de programmes régionaux de formation et de conseil dans le cadre ou non de la coopération Sud-Sud.	UA/CEA/BAD CMA/AOC au sein du Comité Thématique Valeur ajoutée Gouvernements	<b>Niveau régional</b> CER ACTIF, ACA, MOZAZIMA, AP'roCA, SACPA OPICT Comités panafricains Coton PDDAA	Partenariat UE- Afrique AFD ONUDI CDE Coopération Sud-Sud	C- Terme CM- Terme C- Terme CM- Terme C- Terme M- Terme
b	Développer le marché national, régional et panafricain de consommation du coton africain (uniformes scolaires et de l'armée, applications pour des fournitures médicales, etc.)				
c	Créer des conditions propices aux investissements y compris pour la formation de grappes industrielles.				
d	Harmoniser les politiques fiscales et d'investissement, en vue d'un environnement incitatif pour la transformation locale (infrastructure).		<b>Niveau national</b> OPC, OPSC, AIP, Cotton Boards	Helvetas, Better Cotton Initiative COMPACI CmiA	
e	Effectuer des études de faisabilité de fonds d'investissement nationaux et régionaux pour les activités à valeur ajoutée				
f	Mettre en place un TEC favorable à la lutte contre la friperie et les importations frauduleuses, et développer des services des douanes.		Unités industrielles et artisanales, Équipe PDDAA		

---

### **2.6.3 Proposition d'engagement des acteurs et partenaires du secteur**

La réunion panafricaine de Cotonou sur le coton a mis en évidence et reconnu l'urgence la pertinence de la formulation d'une Feuille de Route déclinée en plans d'action pour un retour à la compétitivité du coton africain sur une décennie. Cette Feuille de Route ambitionne de créer un environnement propice à la mise en œuvre des politiques et stratégies déjà existantes au niveau national, régional et continental pour répondre aux besoins de productivité, de commercialisation et d'une valeur ajoutée du coton africain. La mise en œuvre de cet objectif se fera en trois étapes: à court, moyen et long terme. Elle requiert d'organiser de façon participative un programme de coordination des acteurs et partenaires du secteur coton africain et de rechercher l'engagement de ces derniers en vue de répondre aux défis du coton africain. Le cadre sera le PDDAA.

#### **2.6.3.1 Définir les indicateurs, le calendrier et les objectifs-cibles de la FRPC**

- 1) Nous reconnaissons que les actions préconisées dans la présente Feuille de Route Panafricaine du Coton nécessiteront l'engagement soutenu de tous les acteurs et partenaires du secteur, une action coordonnée aux niveaux international, régional et national.
- 2) Nous nous engageons à:
  - a) Accélérer le rythme des actions à mener grâce à la mise en œuvre, dans un esprit de responsabilité mutuelle, des engagements de partenariat présentés dans le plan d'action.
  - b) Mesurer les progrès accomplis à l'aune des indicateurs spécifiques, en l'espèce des rapports d'étapes produits par les structures d'exécution responsabilisées au niveau de la productivité, de la commercialisation et de la valeur ajoutée qui figurent dans la présente Feuille de Route Panafricaine du coton.
- 3) Nous convenons de la nécessité de fixer des objectifs cibles de 3 ans pour les actions à court terme, 6 ans pour le moyen terme et 9 à 10 ans pour les actions à long terme. Ces objectifs cibles n'ont pas pour vocation de préjuger de ceux que les pays ou les régions eux même pourraient souhaiter définir à titre individuel, ni de se substituer à eux.

#### **2.6.3.2 Contrôler et évaluer les progrès dans la mise en œuvre de la FRPC**

- 1) Nous prenons la résolution de mener des actions ambitieuses se prêtant à un suivi, et de redéfinir si besoin est, les modalités de mise en œuvre des actions inscrites dans la FRPC.
- 2) Parce ce qu'il est impératif d'apporter la preuve que des progrès tangibles sont réalisés sur le terrain, les structures de gouvernance procéderont, sur la base des rapports semestriels et annuels produits par les structures d'exécution, à une évaluation périodique tant qualitative que quantitative des progrès mutuels dans la mise en œuvre des engagements convenus et déclinés dans la présente Feuille de Route Panafricaine sur le Coton.
- 3) Les structures de surveillance et d'exécution, en fonction des conjonctures, pourront redéfinir des orientations appropriées en vue de l'atteinte des objectifs généraux et spécifiques de la FRPC.
- 4) Les structures d'exécution, au terme de l'agenda d'exécution, présenteront un rapport de mise en œuvre effective de l'action dont elles sont responsables. Afin de confirmer l'importance accordée à la mise en œuvre, les partenaires de la FRPC prévoient de se retrouver tous les deux ans ou selon une périodicité à définir, faire le point sur les progrès accomplis.
- 5) La FRPC sera endossée par l'ensemble des acteurs et partenaires du secteur coton africain, comme co-auteurs et coresponsables de l'effectivité de la réalisation des objectifs définis.



### 2.6.4 Proposition d'indicateurs de progrès de la FRPC

Pour permettre aux instances de gouvernance et d'exécution de cette Feuille de Route de mesurer l'effectivité de sa réalisation, des Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV) sont proposés ci-dessous, qui seront complétés compte tenu des inputs des institutions de référence du PDDAA et des Comités thématiques panafricains, voire qui seront identifiés de manière consensuelle entre les partenaires de la FRPC.

<p><b>Objectif global:</b> Créer des conditions propices à la mise en œuvre d'une stratégie panafricaine pour relever les défis du secteur coton en Afrique et contribuer à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement, en tenant compte, (i) d'une part, des spécificités régionales dans la perspective panafricaine en cours de configuration par les politiques sectorielles nationales et régionale, les Programmes Nationaux et Régionaux d'Investissements dans l'Agriculture et le PDDAA et, (ii) d'autre part, des cadres de coopération régionale, bilatérale, multilatérale et internationale.</p> <p><b>Objectif spécifique:</b> Renforcer la coordination et les capacités des acteurs et institutions du secteur cotonnier africain pour mobiliser les programmes et instruments des politiques sectorielles nationales, régionales et panafricaines existantes, en réponse aux défis de la productivité, de la commercialisation et de la valeur ajoutée.</p>	
<p><b>Résultats attendus</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les réponses aux défis de la filière par la FRPC sont favorisées à partir des politiques sectorielles nationales et régionales, des PNIA, des PRIA et du PDDAA/PDDAA, sécurisent la filière et améliorent substantiellement les revenus des acteurs, tout en contribue à la sécurité alimentaire, à la création d'emplois et à l'atteinte des OMD;</li> <li>2. Les capacités d'intervention du PDDAA en faveur de la filière coton sont renforcées pour la prise en compte des plans nationaux de relance et des trois stratégies régionales coton dans les politiques sectorielles nationales et régionales ainsi que dans les PNIA, PRIA et le PDDAA et pour une coordination dans une perspective panafricaine;</li> <li>3. Les politiques sectorielles nationales et régionales ainsi que les PNIA, PRIA et le PDDAA sont instrumentés et disposent de programmes d'appui au secteur et de coordinations des acteurs structurés au niveau panafricain, en lien avec l'UA/NEPAD/PDDAA et les cadres de coopération bilatérale, multilatérale et internationales à commencer par le Partenariat UE-Afrique sur le Coton</li> </ol>
<p><b>Logique d'intervention</b></p>	<p><b>Indicateurs objectivement vérifiables</b></p>
<p><b>Finalisation de la feuille de route</b></p>	<p>Pourcentage d'institution des groupes restreints ou thématiques sollicités ayant répondu et adressé leur inputs à la CNUCED</p> <p>Pourcentage d'organisations acceptant de s'y impliquer dans les travaux</p> <p>Pourcentage d'institutions souhaitant s'impliquer dans la finalisation et la mise en œuvre de la FR</p> <p>Nombres de contributions de la part des acteurs sollicités, la qualité et le pourcentage de leur prise en compte</p> <p>La rencontre de Bamako a lieu, les acteurs cotonniers y participent aux débats sur la Feuille de Route</p> <p>La Feuille de Route est finalisée, validée et sa mise en œuvre décidée et organisée</p> <p>Les instances de coordination de la Feuille de Route sont définies et prescrivent les modalités de sa mise en œuvre et de son animation technique, les responsables de mise en œuvre et les partenaires au développement sont identifiés et sollicités</p> <p>Nombre d'institutions souhaitant contribuer au lancement et à la mise en œuvre de Feuille de Route</p>
<p><b>Validation de la feuille de route</b></p>	<p><b>Source de vérification</b></p> <p><b>Les réponses des acteurs sollicités</b></p> <p><b>Rapport de l'atelier de Bamako</b></p>

	L'UA/NEPAP participe à la rencontre et les grandes lignes d'un programme ad' hoc sont étudiées pour un alignement de la Feuille de Route sur les PNIA et les PRIA suivant le processus PDDAA (Pré-Pacte et Post-Pacte).	
	La Feuille de Route intègre les remarques et suggestions de la Rencontre de Bamako	
<b>Lancement de la feuille de route</b>	Pourcentage des acteurs souhaitant adhérer à la FR après la rencontre de Bamako à court, moyen et long termes Lancement effectif de la Feuille de Route	<b>Rapport de lancement</b>
<b>Coordination et animation de la feuille de route</b>	Les instances de gouvernance politique et technique prévus sont mise en place et fonctionnement, les responsables de mise en œuvre mobilisés, ainsi que les partenaires au développement pressentis. Les instances de gouvernance politique sont adaptées et fonctionnent avec des mécanismes de coordination, d'orientation et de suivi évaluation Les instances de gouvernance technique dispose de programmes annuels pour l'animation de la Feuille de Route La Feuille de Route est évaluée selon la périodicité fixée lors de sa validation.	Comptes rendus et rapports d'activité des instances de gouvernance et d'animation de la Feuille de Route
<b>Réalisation des activités de la feuille de route</b>	Nombre et qualité des défis pris en compte et nombre d'activités prévues et réalisées dans les trois stratégies régionales coton Nombre d'organisations professionnelles des producteurs et des sociétés cotonnières impliquées la mise en œuvre de la FRPC Degré et niveau de compétitivité et de durabilité du secteur cotonnier africain Qualité de la régulation et l'attrait de la filière pour des investisseurs	Comptes rendus et rapports d'activité des instances de gouvernance, d'exécution et d'animation de la Feuille de Route
<b>Productivité</b>	Nombre des activités programmées et réalisées, avec quels acteurs ? Nombre et contenu des concertations, négociations et plaidoyers conclus positivement ou en voie de l'être ? Nombre d'organisations professionnelles des acteurs impliquées dans le Comité thématique "Productivité" Pourcentage d'augmentation de la production et de la productivité Nombre d'instruments et de mécanismes à l'étude, mis en place ou en voie de l'être ? Degré d'amélioration des revenus des producteurs et de la situation des sociétés cotonnières, des unités de transformation, de filature et de confection Degré d'amélioration des capacités de la recherche cotonnière et des services de vulgarisation et de conseil agricole	
<b>Commerce</b>	Nombre d'activités programmées, réalisées, avec quels acteurs ? Nombre et contenu des concertations, négociations et plaidoyers conclus positivement ou en voie de l'être ? Nombre d'organisations professionnelles des acteurs impliquées dans le Comité thématique "Commercialisation" Nombre d'instruments et de mécanismes à l'étude, mis en place ou en voie de l'être ?	

	Degré d'amélioration des revenus des producteurs et de la situation des sociétés cotonnières, des unités de transformation, de filature et de confection
<b>Valeur ajoutée</b>	<p>Degré d'amélioration des capacités de commercialisation des sociétés cotonnières</p> <p>Nombre des activités programmées et nombre d'activités réalisées, avec quels acteurs ?</p> <p>Nombre et contenu des concertations, négociations et plaidoyers conclus positivement ou en voie de l'être ?</p> <p>Nombre d'instruments et de mécanismes à l'étude, mis en place ou en voie de l'être ?</p> <p>Nombre d'institutions du marché mobilisées</p> <p>Nombre d'organisations professionnelles des acteurs impliquées dans le Comité thématique "Valeur ajoutée"</p> <p>Degré d'amélioration des revenus des producteurs et de la situation des sociétés cotonnières, des unités de transformation, de filature et de confection</p>
<b>Impact de la feuille de route</b>	<p>Nombres d'acteurs et nombre d'activités mis en œuvre avec un degré de réalisation satisfaisant</p> <p>Nombre d'organisations professionnelles des producteurs et des sociétés cotonnières mobilisées</p> <p>Nombre de pays ayant inclus le coton dans leur PNIA et degré de prise en compte du coton dans les PRIA, ainsi que dans les différentes initiatives du NEPAD autres que le PDDAA, par exemple l'initiative NEPAD Business Group (promotion du secteur privé)</p> <p>Nombre de programmes du NEPAD/PDDAA activés ou suscités par la Feuille de Route au niveau des CER et au niveau panafricain, comportant une dimension d'appui au secteur coton</p> <p>Nombre et qualité des soutiens au coton pris en compte dans les PNIA et PRIA, le PDDAA et les politiques publiques nationales et régionales.</p>
<b>Appropriation de la feuille de route</b>	Nombre de politiques sectorielles évaluées, nombre de propositions faites
<b>Par les partenaires et les acteurs</b>	<p>Nombre d'organisations professionnelles des producteurs et des sociétés cotonnières mobilisées</p> <p>Nombre de concertations, négociations, plaidoyers et lobbying soutenus et organisés, pour quels résultats en termes de mise en place d'instruments de politique d'appui au secteur.</p> <p>Pourcentage de réalisation de la Feuille de Route dans les délais impartis.</p> <p>Nombre et qualité des familles d'acteurs impliqués dans la réalisation de la Feuille de Route au niveau de chaque région et de chaque pays</p> <p>Qualité de partenariat entre les acteurs publics et les acteurs privés, les ACNÉ et les ANÉ au niveau de chaque région et au niveau panafricain</p>
<b>Evolutions</b>	Degré et qualité d'implication des ACNÉ par rapport aux pouvoirs publics, aux ANÉ et aux partenaires du développement

<b>institutionnelles du secteur</b>	Nombre de réformes des politiques adoptées, initiées et/ou en voie de l'être
	Nombre de filières ayant connu des évolutions institutionnelles dans le cadre de la FR
	Nombre de concertations, de négociations, de plaidoyers et lobbying à l'initiative des ACNÉ ayant abouti à des instruments d'appui au secteur
<b>Par rapport aux politiques publiques</b>	Nombre de politiques publiques concernées par la Feuille de Route et la qualité des adaptations attendues
	Nombre de politiques sectorielles évaluées, programmées et instrumentées
<b>Efficacité et efficience de la feuille de route</b>	Nombre d'instruments adaptés à la filière mis en place dans les PNIA, PRIA et PDDAA
	Les instances d'animation et de d'assistance de la Feuille de Route fonctionnent normalement
	Les activités prévues sont mises en œuvre avec l'implication des acteurs du secteur, selon le calendrier prévu
	Nombre de PNIA et PRIA ayant une dimension cotonnière
	Nombre et qualité des instruments de politiques d'appui favorisé par les concertations, négociations et plaidoyers et lobbying des familles professionnelles des producteurs et des sociétés cotonnières entre elles et à leur initiative avec les pouvoirs publics (nationaux, régionaux et continentaux)
<b>Redevabilité</b>	Nombre et résultats des activités des trois comités thématiques et des commissions techniques conjointes des acteurs
	Nombre d'investissements harmonisés du niveau national au niveau panafricain
	La Feuille de Route est suivie, orientée et coordonnée selon des critères bien définis, évaluée selon la périodicité retenue et des propositions faites, analysées et adoptées par les instances de gouvernance et d'animation
	Nombre, contenu et qualité des concertations entre le comité de pilotage restreint et impact des décisions prises et mise en œuvre.
	Nombre, contenu et qualité des concertations au niveau du Comité consultatif (assemblée générale annuelle), traduite en décision par le Comité de pilotage restreint

---

### 3. Annexes

Annexe A:	Institutions consultées par la CNUCED lors de la préparation de la réunion panafricaine sur le coton
Annexe B:	Rapport de la CNUCED sur la réunion multipartite sur le coton, Genève, décembre 2008
Annexe C:	Note conceptuelle de la CNUCED sur la réunion panafricaine sur le coton, avril 2011
Annexe D:	Rapport de la Rencontre panafricaine de Cotonou sur le coton, juillet 2011
Annexe E:	Rapport de la CNUCED sur l'atelier de Nairobi concernant la stratégie du COMESA, août 2011
Annexe F:	Résumé de l'analyse comparée des trois stratégies régionales coton, UNCTAD, Juin 2011
Annexe G:	Coup d'œil sur le coton, CNUCED, juin 2011
Annexe H:	Résumé exécutif du rapport "Encourager le développement industriel en Afrique dans le nouvel environnement mondial", publication conjointe CNUCED / ONUDI, juillet 2011
Annexe I:	Quelques exemples de programmes, politiques, stratégies et mécanismes financiers existants

Les annexes de la FRPC sont disponibles en version électronique sur demande envoyée à l'adresse: [commodities@unctad.org](mailto:commodities@unctad.org).

